



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 janvier 2021 à 18 h, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la commune à huis-clos en raison du contexte sanitaire lié au COVID-19 sous la présidence de Monsieur Michel MOREL.

Etaients présents :

Michel MOREL, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Jean-Baptiste GALLIOT, Denis BERTIN-GUYON, Aurélie WALTZER (Arrivée à 18 H 28), Marie-Christine POIX, Antoine GRAF, Daniel POIX, Christel GERBER, Anthony BONNEFOY, Jean-Charles CATTIN, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Denis POIX-DAUDE (Arrivée à 18 H 27).

Absente excusée :

Céline BLONDEAU qui a donné procuration à Christel GERBER

Absents :

Rose-May GIORGIANNI, Roxane RAWYLER, Eric BARBE, Isabelle ANDREZ.

Secrétaire de séance :

Monsieur Denis BERTIN-GUYON

Aucune observation sur le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 décembre 2020.

En préambule, Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante M. Yves QUERRY qui est de retour à la Mairie de Jougne depuis le 1^{er} janvier 2021.

Monsieur Le Maire propose de reporter les points 6 et 7 par manque d'informations.

1/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR – EQUIPEMENT SALLE INFORMATIQUE –

Géraldine TISSOT-TRULLARD, 1^{ère} adjointe présente la demande de subvention DETR concernant le projet de création d'une salle informatique située au-dessus du secrétariat de mairie dans laquelle seront dispensés des cours de formation.

PC et câblage	Eurobureau	4 927.35
Baie informatique	Guyon -Villemagne	4 509.61
	TOTAL HT	9 436.96

MONTANT HT: 9 436.96 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Subvention DETR : 2 831 €

Commune de Jougne : 6 605.96 €

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

2/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR – MISE EN SECURITE DE LA RUE DES FORGES

Denis BERTIN-GUYON, adjoint au maire présente la demande de subvention DETR concernant le projet de mise en sécurité de la rue des Forges :

Relevé topographique	Sas Jura Topo	1 900, 00
Etude géotechnique	Cabinet B3G2	4 500, 00
Maîtrise d'oeuvre	Sas Jura Topo	18 862.34
Travaux	Devis VRD Jura Topo	269 462.00
	TOTAL	294 724.34

MONTANT HT : 294 724.34 €

PLAN DE FINANCEMENT :

Subvention DETR : 88 417.00 €

Commune de Jougne : 206 307.34 €

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

3/ DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE DENOMINATION EN COMMUNE TOURISTIQUE

Géraldine TISSOT-TRULLARD, 1ère adjointe rappelle l'arrêté préfectoral n°25-2016-05-021 en date du 25 mai 2016 prononçant la dénomination de commune touristique pour la commune de Jougne pour une durée de 5 ans à partir du 25 mai 2016.

Il s'agit à ce jour de solliciter le renouvellement du classement en commune touristique à compter de l'année 2021.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

4/ BAIL DE LOCATION APPARTEMENT 6 RUE DES ECOLES

Aurélie WALTZER adjointe au maire rappelle la délibération 2020-12-01 du 29 décembre 2020 qui consistait à mettre à disposition l'appartement situé 6 rue des écoles à Jougne à Monsieur Vincent Badey à compter du 7 décembre 2020 en raison de la mesure d'urgence.

Il s'agit à ce jour d'établir un bail qui précisera la durée et les conditions d'occupation de l'appartement.

Il est proposé d'établir un bail du 7 décembre 2020 au 7 mars 2021 :

Du 7 décembre 2020 au 25 janvier 2021 : mise à disposition à titre gratuit dans le cadre de la mesure d'urgence,

Du 26 janvier 2021 jusqu'7 mars 2021 : loyer mensuel de 481.55 € et 120 € de charges mensuelles soit au prorata temporis :

Janvier 2021 : 116.43 (6 jours du 26 janvier au 31 janvier)

Février 2021 : 601.55 mois entier

Mars 2021 : 135.83 (7 jours du 1er mars au 07 mars)

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

5/ RENOUELEMENT CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE SIG GEOVILLAGE

Denis BERTIN-GUYON , adjointe présente le renouvellement du contrat de maintenance pour le logiciel GEOVILLAGE pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2021.

Le coût annuel de la maintenance ainsi que l'assistance technique est 294,42 € pour l'année 2021, (indice syntec 2020 : 274,70)

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES :

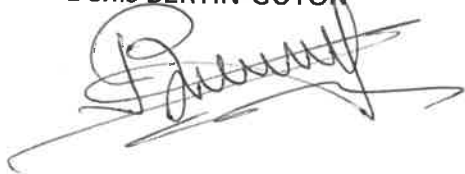
Questions et informations diverses :

- Monsieur Daniel GRAF interroge Monsieur le Maire à propos :
 - . dossier Lionel ORDINAIRE. Monsieur le Maire lui indique qu'un constat d'huissier pour le mur du jardin a été effectué.
 - . dossier permis de construire illégal. Monsieur le Maire lui précise que ce permis est situé rue de la Côte.
 - . de 4 courriers transmis pour des déclarations de travaux. Monsieur le Maire se renseignera.
- Monsieur Anthony BONNEFOY aborde les dossiers de DETR et demande quel est le délai pour débiter les travaux lorsque le dossier est accordé. Monsieur le Maire lui répond que la commune dispose de 18 mois pour commencer les travaux.

La séance est levée à 18h30

Le secrétaire de séance,

Denis BERTIN-GUYON



Le Maire,

Michel MOREL

